

Bruxelles, Paris, 20 mai 2015 – 7h00

## Déclaration intermédiaire – T1 2015

### Résultat net T1 2015 de EUR -125 millions, marqué par le poids du coût du risque (EUR -130 millions) et des taxes et contributions (EUR -69 millions)

- Résultat net récurrent à EUR -212 millions : tendance favorable des trimestres précédents interrompue par le provisionnement des expositions sur Heta Asset Resolution AG
- Impact positif des éléments de volatilité comptable\*, à EUR 127 millions ; évolution favorable de la valorisation des dérivés sur une courbe OIS
- EUR -41 millions liés à divers éléments non récurrents

### Sortie progressive du mécanisme dérogatoire de financement accordé par la Banque centrale européenne<sup>1</sup> et remboursement d'importantes tombées de financement garanti

- Remboursement d'une première tranche de « own use » de EUR 13 milliards le 27 février 2015 et des derniers encours de dette garantie souscrits par Belfius, pour un montant de EUR 10 milliards
- Poursuite de la réduction du recours au refinancement des Banques Centrales
- Activité de financement dynamique, avec la réalisation de plusieurs émissions publiques de dette garantie à long terme

### Total de bilan à EUR 268 milliards, en progression de EUR 21 milliards sur le trimestre sous l'effet de la baisse des taux d'intérêt et des variations de change

### Ratio « Common Equity Tier 1 » de Dexia SA à 14,3 %

- Impact de la déduction de 20 % supplémentaires de la réserve AFS non-souveraine du capital réglementaire, en ligne avec le calendrier prévu par la directive CRD IV
- Progression des actifs pondérés des risques, sous l'effet d'évolution de notations et de variations de change défavorables

\* Ces éléments de volatilité comptable sont des variations de valeur de marché. Ils ne correspondent pas à des gains ou pertes en cash et sont repris prorata temporis sur la durée de vie des actifs ou passifs mais génèrent une volatilité à chaque date d'arrêté comptable.

Karel De Boeck, administrateur délégué de Dexia SA, a déclaré : « Malgré un environnement de taux très bas, Dexia a tenu les engagements pris par les Etats dans le cadre de la résolution ordonnée du groupe en terme de gestion de liquidité. Nous avons entamé avec succès la sortie progressive du mécanisme de financement dérogatoire accordé par la Banque centrale européenne, tout en remboursant les derniers encours de dette garantie souscrits par Belfius en 2011. Ceci a permis d'alléger le coût de financement. Cet effet positif sur les résultats du 1<sup>er</sup> trimestre 2015 est néanmoins contrebalancé par la hausse du coût du risque et le poids important des différentes taxes et contributions à des fonds de soutien comptabilisées au 1<sup>er</sup> janvier 2015 ».

Robert de Metz, Président du conseil d'administration de Dexia SA, a déclaré : « L'augmentation de la taille de bilan du groupe observée ce trimestre, contre-intuitive pour un groupe en résolution, illustre la forte sensibilité de Dexia à l'évolution de paramètres exogènes, identifiée dès l'entrée en résolution. Malgré cet impact, la résolution se poursuit conformément aux attentes dans un environnement évolutif ».

<sup>1</sup> Cf. décisions du Conseil des gouverneurs BCE/2012/12 du 3 juillet 2012 et BCE/2013/6 du 20 mars 2013

Le 1<sup>er</sup> trimestre 2015 a été marqué par la poursuite du mouvement de baisse des taux d'intérêt et de contraction des marges de crédit en Europe, ainsi que par l'affaiblissement de l'euro par rapport aux principales devises mondiales. Ces évolutions ont entraîné une progression du total de bilan du groupe et de son besoin de financement. Elles ont par ailleurs renforcé l'appétit du marché pour la dette garantie émise par Dexia Crédit Local. Le trimestre a également été marqué par l'annonce, par les autorités autrichiennes, de l'entrée en résolution de Heta Asset Resolution AG, accompagnée d'un moratoire temporaire sur la dette de l'entité.

## 1. Événements et transactions significatifs du 1<sup>er</sup> trimestre 2015

### a – Provisionnement de l'exposition du Groupe sur Heta Asset Resolution AG

Le 1<sup>er</sup> mars 2015, l'Autorité autrichienne de surveillance des marchés financiers a publié, dans le cadre de la loi fédérale sur l'assainissement et la résolution des banques, un décret annonçant l'adoption de mesures de résolution consistant en un moratoire temporaire jusqu'au 31 mai 2016 sur une partie substantielle de la dette (capital et intérêts) de Heta Asset Resolution AG<sup>2</sup>. Le groupe Dexia conteste cette décision et fera valoir ses droits devant la justice.

À la suite de cette décision, Dexia a décidé de constituer une provision à hauteur de 44 % de son exposition de EUR 395 millions sur Heta Asset Resolution AG et de 5 % de ce montant afin de couvrir son exposition sur les dérivés associés à cette exposition conduisant à la constitution d'une nouvelle provision spécifique de EUR 197 millions. Parallèlement, les expositions sur Heta Asset Resolution AG sont exclues de l'assiette de calcul des provisions sectorielles, entraînant une reprise de EUR 21 millions.

### b – Poids des nouvelles contributions et taxes payées à une autorité publique et application de la norme comptable IFRIC 21

A fin mars 2015, les résultats de Dexia ont été impactés par EUR -69 millions de taxes et contributions diverses. Le groupe a comptabilisé, au 1<sup>er</sup> trimestre, sa première contribution annuelle, estimée à EUR -21 millions, au Fonds de Résolution unique mis en place par les autorités européennes dans le cadre du Mécanisme de supervision unique. Il a d'autre part comptabilisé EUR -14 millions dus au titre de la taxe annuelle pour risque systémique. Ces charges, étant dues chaque année, ont un caractère récurrent.

Par ailleurs, il a provisionné la totalité du montant de sa contribution volontaire pluriannuelle aux fonds de soutien aux collectivités locales et au secteur hospitalier mis en œuvre en France, pour EUR -28 millions.

L'ensemble de ces taxes et contributions a été comptabilisé en ligne avec les principes de la norme comptable IFRIC 21<sup>3</sup> « Droits ou taxes », appliquée par Dexia depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

### c – Évolution de la structure de financement du groupe Dexia

Au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2015, Dexia a achevé le plan de remboursement de plusieurs lignes de financement très importantes. Le groupe avait adopté une approche prudente de la gestion de sa liquidité, en anticipation de ces échéances, dans un contexte marqué par une progression du niveau de cash collatéral versé par le groupe à ses contreparties de dérivés.

- Début 2015, le groupe a remboursé les derniers encours de dette garantie souscrits par Belfius, d'un montant de EUR 10 milliards ;

<sup>2</sup> Cf. communiqué de presse du 6 mars 2015, disponible sur [www.dexia.com](http://www.dexia.com)

<sup>3</sup> IFRIC : International Financial Reporting Interpretations Committee

- Le 27 février 2015, Dexia a également procédé au remboursement de EUR 13 milliards d'obligations bancaires garanties, mobilisées auprès des banques centrales dans le cadre du mécanisme d'utilisation pour compte propre (own use).

Ces remboursements marquent la sortie progressive du mécanisme de financement dérogatoire accordé par la Banque centrale européenne, étape importante de la trajectoire de résolution de Dexia.

## 2. Situation financière non auditée T1 2015 de Dexia SA

Le groupe Dexia a réalisé une perte nette de EUR -125 millions au 1<sup>er</sup> trimestre 2015. EUR -212 millions sont attribuables au résultat net récurrent<sup>4</sup> de la période, EUR +127 millions aux éléments de volatilité comptable<sup>5</sup> et EUR -41 millions au résultat non récurrent<sup>6</sup>.

- Le résultat net récurrent du trimestre s'élève à EUR -212 millions. Il s'inscrit en baisse de EUR -183 millions par rapport au trimestre précédent, du fait du coût du risque important et des taxes et contributions comptabilisées sur le trimestre.

Les revenus des portefeuilles commerciaux atteignent EUR 172 millions, stables par rapport au trimestre précédent. Parallèlement, le coût de financement s'élève à EUR -137 millions sur le trimestre en baisse par rapport au 4<sup>ème</sup> trimestre 2014 du fait du remboursement des derniers encours garantis souscrits par Belfius. À EUR 17 millions, les autres revenus s'inscrivent en baisse par rapport au trimestre précédent, en raison d'effets de change défavorables. Compte tenu de ces éléments, le produit net bancaire récurrent s'établit à EUR 52 millions. Les dépenses opérationnelles atteignent EUR -127 millions sur le trimestre. Retraitées du montant des taxes et contributions, les charges opérationnelles s'inscrivent dans la lignée des trimestres précédents.

Atteignant EUR -130 millions, le coût du risque pèse lourdement sur les résultats du trimestre. Ce montant s'explique principalement par le provisionnement des expositions sur Heta Asset Resolution AG.

- Les éléments de volatilité comptable ont généré un résultat positif de EUR 127 millions au cours du trimestre. L'évolution de la valorisation des dérivés collatéralisés sur la base d'une courbe OIS a été positive, engendrant un gain de EUR 171 millions, partiellement compensée par l'impact net lié à la Credit Valuation Adjustment (CVA) et à la Debit Valuation Adjustment (DVA) qui s'élève à EUR -34 millions.
- Enfin, la part non récurrente du résultat trimestriel s'élève à EUR -41 millions. Elle s'explique notamment par la comptabilisation de provisions pour litiges d'un montant de EUR -28 millions, de la contribution volontaire aux fonds de soutien aux collectivités et au secteur hospitalier en France pour EUR -28 millions et par le versement d'un montant de EUR 11 millions en faveur de Dexia dans le cadre d'un litige.

<sup>4</sup> Éléments récurrents : éléments liés au portage des actifs tels que les revenus des portefeuilles, les coûts de financement, les charges opérationnelles, le coût du risque et les impôts.

<sup>5</sup> Éléments de volatilité comptable : éléments liés aux ajustements à la juste valeur d'actifs et de passifs incluant notamment les impacts de la norme IFRS 13 (CVA, DVA et la valorisation des dérivés OTC), le risque de crédit propre (OCR), la variation du portefeuille WISE (titrisation synthétique sur un portefeuille d'obligations rehaussées).

<sup>6</sup> Éléments non récurrents : éléments à caractère exceptionnel, non susceptibles de se reproduire de façon régulière incluant notamment les plus ou moins-values sur cession de participations et d'actifs, les frais et gains liés à des litiges, les frais de restructuration.

### 3. Évolution du bilan, de la solvabilité et de la situation de liquidité du groupe

#### A - Bilan et solvabilité

##### a – Évolution trimestrielle du bilan

L'évolution du bilan au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2015 s'inscrit dans la tendance haussière de l'année 2014, principalement sous l'effet de la baisse des taux à long terme et des évolutions de change. Ainsi, au 31 mars 2015, le total de bilan du groupe atteignait EUR 268 milliards, en hausse de EUR 21 milliards par rapport au 31 décembre 2014.

À l'actif, l'augmentation du bilan enregistrée depuis fin décembre 2014 s'explique principalement par :

- une hausse de la juste valeur des actifs et des dérivés de EUR 7,9 milliards et de EUR 5,7 milliards du cash collatéral posté par le groupe à ses contreparties de dérivés;
- la progression de la réserve de liquidité placée auprès de la Federal Reserve, pour EUR 6,8 milliards;
- ces deux facteurs ayant plus que compensé la réduction des portefeuilles d'actifs de EUR 2,8 milliards.

Au passif, l'évolution trimestrielle du total de bilan est principalement liée :

- à la hausse de la juste valeur des passifs et des dérivés représentant EUR 7,5 milliards;
- à une augmentation de EUR 9,1 milliards des financements de marché et dépôts collectés par le groupe.

L'affaiblissement de l'euro par rapport au dollar, a par ailleurs entraîné une progression du bilan de EUR 3,5 milliards sur le trimestre.

##### b – Ratios de solvabilité

Au 31 mars 2015, les fonds propres « Common Equity Tier 1 » s'établissent à EUR 8 115 millions, contre EUR 8 754 millions au 31 décembre 2014. Cette évolution s'explique principalement par la perte comptabilisée sur la période, ainsi que par la déduction du capital réglementaire de 20% supplémentaires de la réserve AFS liée à des titres non-souverains conformément au calendrier défini par la directive CRD IV. A fin mars 2015, le montant total déduit, correspondant à 40% de la réserve AFS liée à des titres non-souverains, s'élève à EUR -1 251 millions.

Les gains et pertes latents comptabilisés directement en capitaux propres atteignent EUR -5,9 milliards à fin mars 2015, contre EUR -6,6 milliards à la fin 2014. Cette évolution s'explique principalement par le resserrement des marges de crédit constaté sur le trimestre et par l'amortissement naturel du portefeuille, en partie compensés par des effets de change défavorables. En outre, le provisionnement des expositions sur Heta Asset Resolution AG entraîne également une réduction de la réserve AFS.

Au 31 mars 2015, les actifs pondérés des risques s'élèvent à EUR 56,9 milliards. EUR 53,2 milliards sont liés au risque de crédit, en hausse de 3,8 milliards par rapport à fin décembre 2014, principalement sous l'effet de la dégradation de notations internes et de variations de change. EUR 2,7 milliards sont liés au risque de marché et EUR 1 milliard au risque opérationnel. Ces éléments conduisent à un ratio solvabilité « Common Equity Tier 1 » de respectivement 14,3 % et 11,1 % pour Dexia SA et Dexia Crédit Local à fin mars 2015.

## **B – Liquidité**

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2015, la poursuite de la baisse des taux d'intérêt et de l'affaiblissement de l'Euro par rapport aux principales devises ont conduit à une forte progression du montant de cash collatéral versé par le groupe à ses contreparties de dérivés. Le montant versé en garantie atteint ainsi EUR 36 milliards au 31 mars 2015, contre EUR 31 milliards à fin 2014. Cette évolution entraîne une progression du besoin de financement du groupe.

Parallèlement, la structure de financement a connu des évolutions importantes au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2015, notamment avec le remboursement d'une première tranche de EUR 13 milliards de dette garantie utilisée dans le cadre du mécanisme dit de « own use » le 27 février 2015. La dernière tranche de EUR 6 milliards sera remboursée au dernier trimestre 2015 et marquera la sortie complète de ce mécanisme dérogatoire accordé par la Banque centrale européenne au groupe lors de son entrée en résolution. Le groupe a également remboursé les derniers encours de dette garantie souscrits par Belfius pour un montant de EUR 10 milliards.

L'activité de financement a par ailleurs été très dynamique au cours du trimestre, marquée par la progression des financements de marché sécurisés et la poursuite d'émissions garanties.

Dans des conditions de marché favorables, Dexia Crédit Local a émis différentes transactions publiques à long terme en Euro, en Dollar US et en Livre Sterling, permettant de lever près de EUR 6 milliards et a exécuté EUR 2,2 milliards additionnels de placements privés sur le trimestre. La durée de vie moyenne de ces financements est de 6,1 années correspondant à un allongement significatif de la durée de vie moyenne des nouveaux financements levés. L'activité sur les financements court terme sous format garanti a également été soutenue. L'encours de dette garantie s'élevait à EUR 72 milliards au 31 mars 2015.

Le développement des financements sécurisés de marché s'est également poursuivi au cours du trimestre, l'encours progressant de EUR 4 milliards et reposant notamment sur une utilisation des actifs non éligibles au refinancement par les banques centrales.

Au 31 mars 2015, les financements garantis et sécurisés représentent 73 % du total des financements du groupe, contre 69 % à la fin 2014.

Le groupe a procédé au remboursement de l'encours de EUR 33,5 milliards souscrits auprès de la Banque centrale européenne sous forme de VLTRO<sup>7</sup>, partiellement remplacé par un recours au MRO<sup>8</sup>, à hauteur de EUR 28,2 milliards.

Le groupe dispose, à la fin mars 2015, d'un excédent temporaire de liquidité placé auprès des banques centrales d'un montant de EUR 9 milliards, ainsi que de EUR 5,2 milliards d'actifs éligibles au refinancement des banques centrales.

<sup>7</sup> Les VLTRO ou Very Long Term Refinancing Operations sont des opérations de refinancement exceptionnelles à 3 ans lancées respectivement en décembre 2011 et Février 2012 par la Banque centrale européenne afin de soutenir la liquidité sur le marché interbancaire et de faciliter le financement de l'économie réelle.

<sup>8</sup> Les MRO ou Main Refinancing Operations sont des opérations de refinancement à court terme. Elles constituent un outil classique de refinancement de la Banque centrale européenne.

## Annexes

### Annexe 1 – Bilan simplifié (non-audité)

Principaux agrégats de bilan			
EUR m	31/12/2014	31/03/2015	Évolution
<b>Total de l'actif</b>	<b>247 120</b>	<b>268 125</b>	<b>8%</b>
<i>Dont</i>			
Caisse et banques centrales	3 104	9 870	218%
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	24 215	27 370	13%
Instruments dérivés de couverture	8 374	8 715	4%
Actifs financiers disponibles à la vente	26 641	26 493	-1%
Prêts et créances sur la clientèle	135 311	140 911	4%
Comptes de régularisation et actifs divers	38 256	44 217	16%
<b>Total des dettes</b>	<b>243 992</b>	<b>264 388</b>	<b>8%</b>
<i>Dont</i>			
Banques centrales	33 845	28 163	-17%
Passifs financiers à la juste valeur par le résultat	25 731	29 641	15%
Instruments dérivés de couverture	33 832	38 368	13%
Dettes envers les établissements de crédit	44 604	48 213	8%
Dettes représentées par un titre	89 518	101 287	13%
<b>Capitaux propres</b>	<b>3 128</b>	<b>3 737</b>	<b>19%</b>
<i>Dont</i>			
Capitaux propres part du groupe	2 711	3 309	22%

### Annexe 2 – Adéquation du capital (données non auditées)

EUR m	31/12/2014	31/03/2015
Common Equity Tier 1	8 754	8 115
Actifs pondérés des risques	53 377	56 927
Ratio common equity Tier 1	16,4 %	14,3 %

## Annexe 3 – Maximum credit risk exposure (MCRE) au 31 mars 2015 (données non auditées)

MCRE<sup>9</sup> calculée selon la norme IFRS 7

<b>Répartition par zone géographique</b>	
<b>EUR m</b>	<b>31/03/2015</b>
Etats-Unis et Canada	38 829
Italie	27 509
France (Incl. Dom-Tom)	25 354
Allemagne	20 802
Royaume-Uni	20 241
Espagne	18 080
Japon	6 489
Portugal	4 511
Europe Centrale et de l'Est	3 454
Belgique	1 925
Autriche	1 387
Scandinavie	1 362
Asie du sud-est	1 074
Hongrie	1 049
Amerique du sud et centrale	638
Pays Bas	578
Suisse	552
Turquie	528
Irlande	218
Grèce	149
Luxembourg	114
Autres	7 375
<b>Total</b>	<b>182 216</b>

<b>Répartition par type de contrepartie</b>	
<b>EUR m</b>	<b>31/03/2015</b>
Secteur public local	87 553
Etats	35 964
Etablissements financiers	25 901
Financements de projet	14 961
ABS/MBS	8 592
Entreprises	5 384
Rehausseurs de crédit	3 858
Particuliers, professions libérales	1
<b>Total</b>	<b>182 216</b>

<sup>9</sup> L'exposition maximale au risque de crédit (MCRE) est calculée selon la norme IFRS 7 et représente la valeur comptable nette de l'encours, à l'exception des instruments de couverture comptabilisés en valeur de marché, et des expositions hors bilan calculé comme le montant maximum des engagements de Dexia envers ses contreparties

<b>Répartition par notation (système de notation interne)</b>	
<b>31/03/2015</b>	
AAA	18 %
AA	23 %
A	19 %
BBB	27 %
Non Investment Grade	11 %
D	1 %
Pas de notation	1 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>

## Annexe 4 – Qualité des actifs (données non auditées)

EUR m	31/12/2014	31/03/2015
Actifs dépréciés	1 233	1 578
<i>dont prêts et créances dépréciés sur la clientèle</i>	1 162	1 291
Provisions spécifiques	353	583
<i>dont provisions spécifiques sur les prêts et créances sur la clientèle</i>	309	440
Ratio de couverture <sup>(1)</sup>	28,6 %	36,9 %
<i>Ratio de couverture des prêts et créances dépréciés sur la clientèle</i>	26,6 %	34,1 %
Provisions collectives	503	427

(1) Rapport entre les provisions spécifiques et les actifs dépréciés

## Annexe 5 – Notations

<b>Notations au 20 mai 2015</b>			
	<b>Long terme</b>	<b>Perspective</b>	<b>Court terme</b>
<b>Dexia Crédit Local</b>			
Fitch	BBB+	Stable	F2
Moody's	Baa2	Under review	P-2
Standard & Poor's	BBB	Stable	A-2
<b>Dexia Crédit Local (dette garantie 2013)</b>			
Fitch	AA	-	F1+
Moody's	Aa3	Stable	P-1
Standard & Poor's	AA	-	A-1+
<b>Dexia Kommunalbank Deutschland (Pfandbriefe)</b>			
Standard & Poor's	A	Stable	-



## **Annexe 6 – Litiges**

À l'instar de nombre d'institutions financières, Dexia fait face à plusieurs enquêtes réglementaires et litiges, en tant que défendeur ou que requérant. À cet égard, la réduction du périmètre de Dexia ainsi que certaines mesures mises en œuvre dans le cadre de la résolution ordonnée du groupe ont pu faire surgir des questions de la part de certaines parties prenantes ou contreparties de Dexia. Les litiges et enquêtes les plus significatifs dans lesquels des entités du groupe Dexia sont impliquées sont décrits dans le rapport annuel 2014 de Dexia, disponible sur le site [www.dexia.com](http://www.dexia.com). Concernant ces litiges et enquêtes, aucun événement significatif au sens de la législation en vigueur n'est survenu au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2015.

Les conséquences, telles qu'évaluées par Dexia en fonction des informations disponibles à la date d'aujourd'hui, des principaux litiges et enquêtes susceptibles d'avoir un impact important sur la situation financière, les résultats ou les activités du groupe sont reflétées dans les états financiers consolidés résumés du groupe et n'ont pas changé depuis leur publication. Sous réserve des conditions générales de la police d'assurance responsabilité professionnelle et des polices d'assurance responsabilité des dirigeants conclues par Dexia, les conséquences financières défavorables de l'ensemble ou d'une partie de ces litiges et enquêtes peuvent être couvertes, en tout ou partie, dans le cadre d'une/ de ces police(s) et, sous réserve de l'acceptation de ces risques par les assureurs concernés, être compensées par les paiements que Dexia pourrait recevoir en vertu de ce(s) contrat(s).

### **Contacts presse**

Service Presse – Bruxelles  
+32 2 213 57 97  
Service Presse – Paris  
+33 1 58 58 86 75

### **Contacts investisseurs**

Investor Relations – Bruxelles  
+32 2 213 57 39  
Investor Relations – Paris  
+33 1 58 58 82 48 / 87 16